



**DISTRICT SAONE ET LOIRE
DE FOOTBALL**

**Rapports des commissions
2023 2024**

COMMISSION DE DISCIPLINE

En préambule, **pour ma dernière saison en tant que Présidente**, je tiens à exprimer à tous les **MEMBRES DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE** qui ont œuvré à mes côtés pendant **de très nombreuses années**, ma profonde gratitude pour leur dévouement, leur implication, leur abnégation et leur impartialité.

Cette commission est issue des différentes composantes du FOOTBALL : Présidents / Dirigeants de Clubs, Educateurs, Membres CDA... En effet, ce n'est pas moins de **21 membres** répartis en **3 équipes** qui ont contribué à assurer le bon fonctionnement de la commission de cette saison.

	2022/2023	2023/2024	
Nombre d'avertissements	3628	4384	↑↑
Nombre d'exclusions	327	414	↑↑
Total SAISON	3955	4798	↑↑

	2022/2023	2023/2024
Nombre de réunions	57	48
Nombre d'auditions	17	12
Nombre de dossiers soumis à INSTRUCTION	16	10

CODE	DESCRIPTION DU MOTIF (FMI)	2022/2023	2023/2024	
R1	Être coupable de faute grossière	52	60	↑
R2	Commet un acte de brutalité	65	106	↑↑
R3	Cracher sur un adversaire ou une autre personne	3	1	↓
R4	Empêcher un adversaire de marquer un but en touchant le ballon de la main ou annihiler de la main une occasion de but manifeste	9	11	↑
R5	Anéantir une occasion de but d'un adversaire se dirigeant vers le but	18	42	↑↑
R6	Tenir des propos ou faire des gestes blessants, injurieux ou, et, grossiers	70	93	↑↑
R7	Récidive d'avertissements	93	101	↑

La Commission a dû statuer sur des faits graves au niveau du championnat SENIORS/JEUNES : **DES FAITS INEDITS** : Bousculade volontaire à l'encontre d'officiel, Comportement intimidant/menaçant à l'encontre d'officiel, Acte de brutalité/coup occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours, à l'encontre d'officiel...

De plus en plus, ces incivilités débordent sur les alentours du terrain et impliquent des spectateurs, des actes frauduleux, etc...

Ceci confirme le ressenti de la Commission où nous constatons toujours beaucoup trop de manquements tels que des insultes, des menaces et/ou intimidations envers officiels, des coups ou comportements violents entre joueurs et/ou envers des dirigeants, pour lesquels de lourdes sanctions ont été prononcées ; les statistiques ci-dessus sont le reflet d'une saison.

Les auditions ne servent pas qu'à sanctionner, elles nous permettent également d'apporter des précisions sur divers points de règlement qui apparaissent « flous » pour les Clubs et d'être à leur écoute.

Je tiens à également à exprimer ma gratitude à nos **Instructeurs**, Messieurs Antoine VOISIN et Claude COTS pour leur travail de qualité.

Les sanctions infligées aux clubs, aux joueurs et aux dirigeants le sont d'après les barèmes des Règlements généraux de la FFF (Annexe 2 : Règlement disciplinaire et barème des sanctions de référence pour comportement antisportif). Il convient de rappeler qu'à la suite du **vote à hauteur de 76,69 % par les clubs lors de l'AG du 29/06/2023, ledit barème disciplinaire du District de Saône et Loire a été réévalué au regard des nombreuses incivilités de la saison précédente.**

Il reste encore des efforts à réaliser pour arriver : **« A UN SPORT SANS VIOLENCE...et LA POLICE DES TERRAINS ... » !**

Depuis l'instauration de la feuille de match informatisée, le fonctionnement de la Commission et le traitement des dossiers courants est facilité. Mais certaines difficultés de traitement subsistent. La Commission de Discipline ne peut que regretter les manquements administratifs restant, et plus particulièrement, **l'absence ou le manque de clarté des rapports de toutes les personnes concernées.** Il faut noter **un certain laxisme** dans la rédaction de la feuille de match informatisée (**erreurs dans la saisie des cartons**), et **le manque de vérification de ladite FMI avant de la clôturer**, ce qui ne facilite pas toujours le travail de la commission et les prises de décisions lors de nos réunions.

La Commission de Discipline exprime sa gratitude au **Président du District** et aux membres du Comité Directeur pour leur soutien et la confiance témoignée. Nous tenons à souligner l'excellente collaboration **avec les autres Commissions du District**, et plus particulièrement, la **Commission des compétitions, des Arbitres et des Délégués qui tout au long de cette période a œuvré sur les terrains**, ce qui a certainement permis d'assainir le climat sur certaines rencontres.

Je tiens à remercier **l'ensemble du personnel du District** qui a œuvré pour la Commission **pour sa compétence**, son professionnalisme, son efficacité et sa disponibilité.

Je vais réitérer mes propos pour ma dernière saison : ce n'est jamais de gaieté de cœur que nous prenons ces décisions, mais il faut bien veiller au respect des règles et surtout à la protection des clubs, des joueurs et des officiels. Nous avons fait « un vœu pieux », celui d'éradiquer toute cette violence et toutes ces incivilités de notre football.

Nous restons persuadés que **l'investissement de tous permettra d'améliorer l'image de notre sport favori.**

En espérant que cette nouvelle saison débutera dans un état d'esprit (**encore plus serein**) et que chacun **prendra conscience de ses devoirs et de ses responsabilités** afin de retrouver **la passion de jouer au football**, ceci pour le bien-être de tous.

***Je tiens à souhaiter à la nouvelle équipe
Une excellente continuation dans ses fonctions.***

***Je fais UN CHOIX en adéquation avec ma situation personnelle
Et c'est un beau chapitre de ma vie qui se termine,
Tandis que pour vous, une nouvelle ère s'ouvre
Mes chers collègues et amis.***

Stéphanie GONNET

COMMISSION DES EDUCATEURS

La saison 2023/2024 s'achève et notre équipe aura cette prochaine saison plus de visibilité sur ces nouveaux panels de formations qui seront définitivement actés pour 2026/2027.

Félicitons une nouvelle fois nos Techniciens qui tout au long de cette saison, ont mis en place et proposés un nombre importants de formations permettant à nos éducateurs et éducatrices, de s'acclimater à ces nouveaux systèmes avec moins de contraintes et plus de visibilité.

La prochaine saison verra encore les **certifications CFF** maintenues par nos Techniciens, mais seulement pour les modules doublons (exemple modules U13-U15 pour un CFF2 et Modules U18-Séniors pour un CFF3). Le CFF1 est désormais obsolète et ne rentre plus dans cette certification antérieure.

Les nouveaux CFI et diplômes fédéraux sont en place depuis cette saison, et ont permis de régulariser les CCF2 et CFF3 pour obtenir le nouveau CFI en V.A.E.

Concernant les détenteurs du CFF2 une journée de recyclage à la Ligue sera obligatoire pour obtenir le Diplôme Fédéral COACH JEUNES et COACH SENIOR pour les CFF3 mais avec la détention du P.S.C.1 désormais. Nous incitons fortement nos éducateurs à s'inscrire rapidement aux formations mises en place dès la saison à venir.

3 réunions sont nécessaires et programmées sur la saison, ce qui permet d'en un premier temps d'alerter nos clubs sur leur situation et une deuxième en fin d'année. La troisième étant la synthèse en fin de saison.

Pour les Séniors D1, comme toutes les saisons un suivi permanent est en place dès la 1^{ère} journée officielle. Afin d'éviter toutes les contestations, il est impératif pour les clubs de nous informer par mail officiel du club, le nom du responsable de l'équipe concernée avant le démarrage de la saison.

Il en est de même pour tout changement intervenu au sein de cette équipe, idem en cas d'absence sur une ou plusieurs journées. Des justificatifs doivent être apportés en cas de blessure, maladie, etc... ainsi que la photocopie du récépissé de recyclage pour les BMF / BEF pour la saison concernée. (Pour info des séances de recyclage sont mentionnées dans les PV de la Ligue).

Toutes ces situations sont vérifiées régulièrement. En cas d'infraction (pas de courrier, pas de diplôme, ou pas de diplôme requis) le club sera amendé dès la 1^{ère} journée.

Nous tenons à vous informer que le club qui accède en D1 et dont l'éducateur n'a pas le diplôme minimum requis, pourra bénéficier d'une dérogation et ne sera pas amendé dès le 1^{er} match. (Un courriel officiel au secrétariat du district, du club accédant, est suffisant, mais obligatoire), ce qui permettra à cet éducateur d'avoir la saison pour se mettre en règle.

Notre souhait voudrait que tous nos clubs soient en règle, surtout pour les accédants afin de ne pas être amendés par notre Ligue et éviter d'être impacté financièrement.

À la suite d'anomalies sur la rédaction des FMI, il est rappelé que l'éducateur responsable pourra être mentionné sur le banc et en tant que joueur. Par contre une seule fonction autre ne peut lui être attribuée (arbitre, arbitre assistant, délégué).

D'autre part, ayant constaté, rapports à l'appui certains fait inappropriés comme mentionner l'éducateur responsable sur la FMI, alors qu'il est absent, entraînera automatiquement le club en infraction dès la première journée.

Des contrôles pourront être effectués par des membres du District ou de la commission.

Suite aux nouvelles organisations mises en place par la Ligue BFC concernant les championnats jeunes, nous devons nous adapter aux différentes modifications apportées sur les catégories U13 à U18.

Bien entendu, tous nos clubs seront avertis par nos techniciens avant la rentrée 2024/2025.

Nous espérons que cette prochaine saison retrouve un climat plus adapté à notre sport qui est le football avec les valeurs que l'on se doit de véhiculer sur et en dehors du carré vert.

Nos responsables de club et éducateurs devront veiller aussi à canaliser les parents et surtout en cette année Olympique laisser les enfants jouer sans pression et retrouver du plaisir à se côtoyer l'ensemble des salariés toujours disponibles et indispensables à notre fonctionnement.

En conclusion, je voudrais associer tous les membres élus et cooptés de cette commission pour tout le travail accompli durant toute cette saison. Il est aussi impératif d'y associer l'ensemble des salariés de notre district toujours disponibles et indispensables à notre fonctionnement.

Belle saison à vous tous et au plaisir de se revoir prochainement.

**Le Président
Bernard BRAY**

COMMISSION DES JEUNES

En cette année Olympique, cette saison fut encore très chargée et nous avons dû faire face à toutes ces organisations qui s'accumulent encore chaque saison.

Nous avons, avec l'appui des nos techniciens, réussi à remplir tout le panel d'actions sur la saison. Une quinzaine de réunions ont été nécessaires pour élaborer cette saison encore riche en événements.

Nous comprenons aussi les contraintes à constituer des équipes et surtout les difficultés à trouver des encadrants à la suite des pertes de dirigeants et bénévoles qui mériteraient une plus importante valorisation.

Nous avons pris en comptes vos souhaits mais nous devons être plus vigilants et rigoureux. Un exemple concret sur les catégories U15 et U18 D1 pour une éventuelle accession. Nous avons mis en place un championnat D1 en incorporant toutes les équipes par suite de revendications avec, au final des écarts de niveaux criants. Avec la nouvelle organisation des championnats jeunes la saison prochaine mise en place par la Ligue BFC, les critères bien définis pour le niveau des équipes U13 à U18 seront de rigueur et sans appel

Avec une augmentation du nombre de licences, nos plateaux en foot animation ont connu un beau succès. En revanche il est impératif de bien appliquer les règles fédérales mais surtout un ou une pratiquante = une licence. Votre responsabilité est engagée en cas de soucis mêmes minimes !

Les festivals U11 ont été cette saison l'événement des Jeux de Saône et Loire au Creusot où en compagnie du soleil les enfants ont pris énormément de plaisir.

Une belle satisfaction pour les festivals U13, où les "inter- secteurs" ne rentrant qu'à la Finale départementale permettent aux équipes de se rencontrer par niveaux avec 2 organisations bien spécifiques (festival AEF pour les équipes 1 où les équipes qualifiées au 2^e plateau complètent les équipes en finale départementale et District pour les équipes réserves).

A noter lors de ces actions dirigées sous notre contrôle, aucun acte déviant n'a été signalé par tout l'ensemble des participants, joueurs, éducateurs, on peut que s'en réjouir, alors pourquoi avoir déploré une recrudescence de comportements inappropriés, d'insultes, de violences, tricheries de tous genres ! ceci ne fait que ternir notre sport.

Nous serons très à l'écoute et les membres de notre district y compris les membres de la commission auront tout pouvoir à intervenir et faire remonter ces actes qui sont à bannir et dont les sanctions très sévères impacteront les finances et l'image des clubs.

Malgré tout, nous tenons à remercier tous les clubs qui nous mettent à disposition leurs installations et dont l'accueil est des plus chaleureux.

Un appel est lancé pour venir nous rejoindre. Un courrier ou un mail suffit.

Remerciements à nos élus et membres cooptés de cette commission, tous nos salariés toujours à l'écoute de nos propositions, ainsi que tous les partenaires et sponsors y compris l'amicale des éducateurs pour sa présence indispensable et dont les dotations sont toujours très appréciées.

Bonne saison 2024/2025 avec le retour de la convivialité, de la bonne humeur et du RESPECT.

**Le Président
Bernard BRAY**

COMMISSION DES COMPETITIONS

La commission des compétitions se réunit une fois par semaine soit le mardi soit le jeudi en présence des membres disponibles sous la présidence de JOEL EUVRARD et JEAN PAUL MATHEY avec comme secrétaire de séance FRANCK MOSCATO

Au nombre de 10 membres avec MARC CHAMBON, DOMINIQUE RYMPEL, ANDRE GIVERNET, TONY FERNANDES, GUY BEY, ANDRE DESCHAMPS, CLAUDE DOUHAY, GEORGES THIBERT. CHRISTOPHE JACQUET, PHILIPPE MORELE

Nous sommes soutenus administrativement par JULIE MELIQUE et AMANDINE THOMAS et YOHANN CASSIER Directeur

Nous nous sommes réunis sur 41 séances pour l'organisation des championnats et des COUPES

24 CLUBS ENGAGES EN D1 Accèdent en R3 : FCA DIGOIN, CHATENOY, CRECHES, BOURBON LANCY

48 CLUBS ENGAGES EN D2 Accèdent en D1 : MELLECEY MERCUREY, MACON FC 2, HLS, ETANG SUR ARROUX

72 CLUBS ENGAGES EN D3 Accèdent en D2 : Sagy 2, Orion, JO Creusot 2, Digoin Fca2, Sennecé les Mâcon 2, Montponnaise (2,45) Chagny (2,36)

60 CLUBS ENGAGES EN D4 Accèdent en D3 : Revermontaise 2, St Martin Senozan 2, Grury Issy Foot, Gévelard Perrecy, Chalon ACF 3, Orion 2(2,55) , Gergy 2 (2,45) Frangy en B (2;36)

21 CLUBS FEMININS participent à un championnat à 8 en deux poules (haute, basse). La JO CREUSOT a dominée cette saison 2023/2024

L'idée de faire accéder et rétrograder d'une poule à l'autre permet un peu de compétitivité dans cette catégorie

Nous avons suivi les championnats jeunes U18 / U15/ U13 ET Foot animation

LES COUPES :

- SPORT COM : Gagnant DIGOIN FCA

- REX ROTARY : Gagnant PARAY USC 3
- CREDIT AGRICOLE : Gagnant BOURBON LANCY US 2
- DEPARTEMENTALE 71 : Gagnant PALINGES JS 2
- FEMININES A 8 : Gagnante : JO CREUSOT
- U18 : Gagnant US BUXYNOISE
- U15 : Gagnant CHATENROY AS

Les finales de COUPES ont eu lieu à MONTCHANIN. Nous avons reçu un excellent accueil du club organisateur, organisation sans aucun problème notoire.

La commission s'était donné une ligne de conduite, tenue, sur les reports de matchs avec fermeté sur la D1, D2, D3 afin de finir le championnat au plus tôt fin mai 2022 et régularité.

Souplesse sur D4 et indulgence sur les deux premiers mois de reprise sans facturation de forfaits.

S'agissant d'une saison aboutie malgré une période météo défavorable du 01/11/2023 au 15/05/2024, la commission remercie les clubs pour avoir joué le jeu afin de réaliser un championnat complet.

Une bonne relation avec la CDA pour la désignation des arbitres quelquefois sur des délais très courts. Un soutien indéfectible de notre Président Haithem.

Remerciements à Gwen, Julie, Amandine pour les petits cafés à notre arrivée, sympa.

L'ensemble des membres repartent pour la saison prochaine.

Pour cette année de présidence, je remercie tous les membres de leur soutien, aide et espère ne pas avoir effectué de maladresse envers les uns les autres.

30/06/2024

JOEL EUVRARD

JEAN PAUL MATHEY

FRANCK MOSCATO

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES

La commission départementale des terrains et infrastructures (C.D.T.I.S), a pour rôle de contrôler les installations (terrains et vestiaires) tous les 10 ans. D'autres contrôles peuvent avoir lieu lorsqu'une subvention FAFA a été allouée (Mise aux normes du terrain, des vestiaires, remplacement de la main courante). Le planning des visites est établi par la commission régionale des terrains et infrastructures (C.R.T.I.S), et c'est cette commission qui valide le classement de chaque installation. Les installations sont classées de T1 à T7. La C.D.T.I.S n'a pas délégation pour classer les installations (Terrains, vestiaires et éclairage).

Pour les clubs qui accèdent en division supérieure, la commission vérifiera la conformité de leurs installations et seront avertis par la C.R.T.I.S si leurs installations sont conformes pour évoluer au niveau supérieur. La C.R.T.I.S les informera qu'une convention pour la réalisation de travaux de mise en conformité des installations devra être établie, avant le début de saison entre le propriétaire et la C.R.T.I.S qui reste avec la C.D.T.I.S à disposition des clubs et municipalités pour mettre en place cette convention.

Visite d'installations :

Pour la saison 2023-2024, la commission départementale a contrôlé 47 installations arrivées à échéance décennale.

Eclairages :

La commission a également contrôlé 7 installations d'éclairage. La commission rappelle aux clubs que les installations d'éclairage sont soumises à des contrôles périodiques. Tous les 2 ans pour les anciennes lampes, tous les 4 ans pour les lampes LED. Ces installations sont classées de E1 à E7. N'hésitez pas à prendre contact avec nous, C.D.T.I.S, ou avec la C.R.T.I.S. Nous sommes toujours à votre écoute et répondrons à toutes les sollicitations et questions sur les infrastructures.

F.A.F.A

La commission C.R.T.I.S n'intervient que pour la partie technique sur ces dossiers ainsi que pour le contrôle sur place en fin de travaux. Elle rappelle aux collectivités et aux clubs qu'il est important de suivre les instructions de la FFF dans la constitution du dossier et de déposer ceux-ci tout d'abord au District. Il est impératif que les dimensions des installations (vestiaires, aires de jeu, poteaux d'éclairage, etc.....) soient indiqués sur les plans, ainsi que sur le dossier technique (étude d'éclairage) de l'installateur lorsqu'il s'agit d'installation d'éclairage et d'avis préalable éclairage.

La commission a eu à traiter et à valider un certain nombre de demandes de dossier qui allaient du simple équipement en bancs de touche ou main courante en passant par la construction club house, au dossier plus important de réalisation d'un complexe sportif avec terrain synthétique, vestiaires et éclairage.

Pour rappel, il a été engagé en Saône et Loire pour la saison 2023 /2024, au titre de la sécurisation 1500€, de l'éclairage 52000€, des bâtiments 20000€ et pour le transport 20000€.

Nous précisons, encore une fois, que nous sommes toujours à l'écoute de chaque porteur de projet et qu'il est très judicieux de nous contacter le plus en amont possible lors de l'étude technique du dossier. Nous avons d'ailleurs participé à un certain nombre de réunions dans les collectivités de chaque District pour ces études.

La commission rappelle encore cette saison aux collectivités et aux clubs :

- Qu'avant tout avant-projet, ils trouveront tous les renseignements utiles concernant la réglementation des terrains et installations sportives sur le site de Fédération Française de Football www.fff.fr, rubrique « statuts et règlements » « les terrains et installations sportives »
- Que la commission reste à leur disposition pour donner tous les renseignements et conseils utiles à la réalisation de leurs différents projets.
- Que nous les invitons également à nous présenter ou à nous transmettre leurs projets le plus en amont possible pour que nous puissions émettre notre avis avant travaux et de ce fait éviter tous désagréments au moment de la demande d'homologation
- Que la démarche de « demande d'avis préalable » est obligatoire dans le cadre de demande de subvention pour la réalisation de terrains synthétiques, d'éclairages E1 à E7, pour la mise en place d'un arrosage, d'un drainage, pour la construction ou rénovation de vestiaires, pour la construction d'un terrain en herbe.
- Que lorsque des travaux sont effectués sur des installations, ils doivent nous prévenir après achèvement pour vérification et mise à niveau du classement.

Je remercie les membres de la Commission pour leur disponibilité et leurs compétences mises au service du Football ainsi que le personnel administratif pour leur soutien.

Le Président de la Commission Terrain et Infrastructures
JEAN PAUL MATHEY

COMMISSION MIXITE ET BENEVOLAT

La commission mixité et bénévolat a été nouvellement créée autour des membres des anciennes commissions féminine et bénévolat. Chaque membre a trouvé sa place en apportant son expérience, ses envies et sa disponibilité. Sincères remerciements pour cet engagement.

La saison s'est déroulée autour des différents championnats mis en place par le District ou en interdistricts. Chez les plus jeunes, les filles ont pu évoluer en mixité mais ont pu aussi se retrouver entre elles lors de plateaux spécifiques. Toutes les catégories jeunes ont participé comme chaque année à la rentrée du foot féminin. Les Seniors ont quand elles participé au championnat et à la coupe.

Trois temps forts ont été organisés par la commission mixité et bénévolat :

- En janvier, le District a offert la possibilité aux licenciées féminines d'assister à un match de Ligue des Champions Féminine au Groupama stadium en partenariat avec l'Olympique Lyonnais. 5 bus sont partis de différentes villes de Saône et Loire.

- En avril, le District a accueilli Laura Georges autour d'une cinquantaine de féminines de tout âge et occupant différents postes en club, lors d'une matinée d'échanges sur le foot féminin.

- En mai, les membres de la commission sont partis à la rencontre des clubs comptant le plus de licenciées pour échanger avec eux et se rendre compte sur le terrain des difficultés bien diverses que chacun pouvait éprouver.

Nul doute que ces actions ont été appréciée de toutes et tous et qu'elles sont amenées à se renouveler.

Mélise Rodot
Présidente Commission mixité et bénévolat

COMMISSION ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Depuis quelques années, les clubs du District 71 ont été répartis en secteurs géographiques respectant au mieux le découpage administratif du Conseil Départemental. Ainsi il a été créé 5 secteurs :

- Secteur 1 : Grand Charollais
- Secteur 2 : Autunois et CUCM
- Secteur 3 : Mâconnais
- Secteur 4 : Chalonnais
- Secteur 5 : Bresse 71

Chaque secteur est divisé en 2 ou 3 sous-secteurs comprenant chacun 10 à 15 clubs, ce qui permet d'organiser des réunions à effectif raisonnable dans chaque sous-secteur.

Au cours de la saison 2023/24, une campagne de réunions a été organisée à l'initiative des élus au Comité Directeur responsables de secteur. Ces réunions ont pu se tenir au printemps 2024 dans 3 secteurs. Pour les 2 autres secteurs (Autunois-CUCM et Chalonnais), elles ont été reportées à l'automne 2024.

Réunions de secteur 2024.

Pour ces réunions, le Comité Directeur et la CDA ont souhaité que soit abordé le thème de l'arbitrage et plus précisément les **relations entre les arbitres et les membres des clubs**. Pour chacune des réunions, un représentant au moins de la CDA était présent pour présenter le fonctionnement de la CDA, les modalités de désignation des arbitres et la formation de ceux-ci. Un échange entre participants a permis d'avancer vers des relations clubs/arbitres apaisées.

Les échanges ont également permis d'appréhender le **ressenti des clubs**, de faire remonter leurs divers problèmes et souhaits au cours de discussions plus informelles.

Les réunions organisées ont été les suivantes :

- **Grand Charollais,**
SAINT-YAN le 26/02/2024, 10 clubs présents
- **Mâconnais,**
CRECHES-sur-SAONE le 18/03/2024 MACON FC le 24/04/2023, 9 clubs présents
- **Bresse 71,**
ST-USUGE le 26/02/2024, 18 clubs présents

Malgré l'absence regrettée de certains clubs, les réunions ont été riches en échanges et constructives. Parmi les thèmes qui ont émergé, une **remise à niveau de la formation à l'utilisation des tablettes FMI** est souhaitée.

Matinée des récompenses du 22 juin 2024 à Montchanin

Cette matinée habituelle de fin de saison a été cette année, couplée avec l'AG électorale. La commission a largement participé à l'organisation de cette manifestation qui permet de récompenser tous les clubs lauréats de la saison écoulée : champions jeunes, seniors, féminines, vainqueurs des coupes, challenge de l'éthique.

Un certain nombre de médailles ont été remises à des éducateurs, arbitres et dirigeants remarquables pour leur action en faveur du football..

Le Président, Guy BEY

COMMISSION DES DELEGUES

Au cours de la saison 2023-2024, les délégués du district, aidés par les délégués ligue lorsqu'ils étaient disponibles ont couvert pas moins de 140 rencontres, principalement en D1 et D2. D'autres rencontres ont également été couvertes à la demande des clubs et lorsque l'esprit sportif nécessitait notre intervention.

Globalement, nos délégués ont toujours bien été accueillis dans les clubs, à part quelques mauvais joueurs qui voulaient appliquer les règlements à leur manière et cela n'est pas tolérable.

Je tiens à remercier tous les délégués qui ont permis le bon déroulement des rencontres et les invite à garder le même esprit pour la nouvelle saison.

Pour la saison 2024 – 2025 nous souhaitons étoffer la commission par le recrutement de nouveaux délégués ce qui nous permettra de couvrir plus de rencontres et de répondre à la demande des clubs qui souhaitent notre présence.

Marcel GAUTHERON